

➤ OFFRE D'EMPLOI

- Chargé de projets d'aménagement (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
01/01/2026

Référence :
16794

Direction :
Aménagement, Urbanisme,
Mobilités

Cadre d'emploi :
Attachés territoriaux ou Ingénieurs
territoriaux

Lieu de Travail :
25, rue du Creuzat
38080 L'Isle d'Abeau

Horaires :
Temps complet ouvrant droit à des
jours de RTT

Spécificités du poste :
Permis B obligatoire

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence **16794** sur
votre candidature

Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 112 905 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes. C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, le **service Aménagement** assure les missions suivantes : définir une stratégie intercommunale d'aménagement déclinant le projet de territoire de la CAPI, en lien avec les documents de planification ; contribuer à la conception d'une stratégie foncière adaptée aux enjeux d'aménagement durable du territoire et de sobriété foncière ; définir et conduire des projets urbains d'intérêt communautaire ; piloter des projets de renouvellement urbain de deux quartiers prioritaires de la Politique de la ville ; proposer des arbitrages sur les modes de réalisation des projets (régie, mandat ou concession d'aménagement confiés à la SPLA SARA Aménagement) et piloter des procédures d'aménagement ; élaborer des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères dans le cadre d'appels à projet ou de propositions de terrains ; appuyer les communes pour l'élaboration d'études urbaines ou pour la réalisation d'aménagements.

Ainsi, rattaché(e) au chef de service aménagement, **vous serez chargé(e) de la conception et du pilotage d'opérations d'aménagement et de l'animation des partenariats entre la CAPI et les autres acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme à l'échelle du territoire. Vous apporterez également une contribution au travail de planification intercommunale.**

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

Dans ce cadre, vos activités seront :

1. Participer à la définition et la mise en œuvre de projets d'aménagement

- Assurer un suivi du projet de renouvellement urbain des quartiers Saint-Bonnet et Saint-Hubert, en lien avec le chef de service
- Contribuer au montage de projets d'aménagement
- Apporter un appui en termes d'aménagement et d'urbanisme dans le cadre des projets portés par les autres directions de la CAPI (projets de développement et d'extension de ZAE, projets de voiries et d'espaces publics)

2. Assurer un suivi opérationnel et administratif de concessions d'aménagement et de ZAC

- Examiner les comptes-rendus annuels à la collectivité, piloter les procédures de clôture et de suppression, rédiger des notes et préparer des délibérations
- Développer une connaissance approfondie des lots à commercialiser et des prescriptions urbaines, paysagères et architecturales associées à chaque concession d'aménagement
- Effectuer, en lien avec la SPLA SARA, des mises à jour ou des compléments dans les cahiers de prescriptions et les fiches de lot
- Suivre les études complémentaires réalisées par la SPLA SARA dans les ZAC les plus anciennes et veiller à la bonne réalisation des équipements publics prévus dans les traités de concession
- Dans le cadre du processus de commercialisation des lots, porter une exigence de qualité auprès des porteurs de projet, de l'aménageur et des communes concernées :
- Préparer les comités de commercialisation (support de présentation des projets retraçant les modifications apportées, avis à destination des élus sur la qualité des projets)
- Vérifier la conformité du dossier de demande d'autorisation d'urbanisme aux orientations validées par le comité de commercialisation

3. Contribuer au travail de prospective territoriale et de planification urbaine

- Suivre les procédures de révision et de modification de PLU en lien avec le service Urbanisme, pour assurer une prise en compte des projets d'aménagement pilotés par la CAPI
- Veiller aux conséquences des évolutions des documents de planification d'échelle intercommunale (SCoT), métropolitaine et régionale sur les projets d'aménagement portés par la CAPI et porter les intérêts de l'EPCI dans le cadre d'instances partenariales

4. Mener des études thématiques

- Développer la qualité des projets d'aménagement via l'établissement d'un catalogue de références,
- Harmonier l'ambition environnementale portée par la CAPI à travers la mise à jour des cahiers des charges de cession de terrain des ZAC.

Savoir et savoir-faire :

- Formation supérieure (Bac+5) en urbanisme-aménagement, ou en architecture avec une spécialisation en aménagement
- Sensibilité aux ressorts de la qualité urbaine et architecturale et capacité à appréhender les enjeux associés à un projet architectural, urbain et paysager
- Intérêt pour les liens entre aménagement du territoire et développement durable (notamment connaissance de la séquence E-R-C et du fonctionnement des études d'impact, des enjeux de fonctionnement écologique des espaces, des trames vertes et bleues)
- Connaissance des fondamentaux du droit de l'urbanisme et du droit de l'environnement
- Connaissance des procédures administratives et des marchés publics
- Culture territoriale, compréhension du fonctionnement de l'EPCI et de l'articulation de ses compétences avec celles des autres collectivités
- Maîtriser les méthodes et techniques d'ingénierie de projet (études urbaines, bilan d'aménagement) et de pilotage opérationnel ;
- Définir des stratégies et des programmes d'actions et en planifier les ressources techniques, financières et juridiques
- Maîtriser les techniques de communication et de négociation
- Maîtriser les modalités de financement d'un projet urbain
- Fédérer et mobiliser des partenaires publics et privés autour d'un projet commun ;
- Apporter assistance et conseil auprès de la gouvernance politique et administrative
- Maîtriser les outils informatiques (SIG, 3D, Illustrator, Powerpoint, Excel)

Savoir être :

- Aptitude au travail en équipe
- Esprit de synthèse et capacité à rendre compte
- Capacité à être force de proposition et à faire preuve d'inventivité
- Dynamisme, rigueur, méthodologie
- Disponibilité, sens du service, discrétion
- Qualité de dialogue et d'animation

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages :** Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh